



Montpellier, le 7 octobre 2013

À Madame le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
de l'Hérault

Objet : Suivi de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Madame La Directrice Académique,

La réforme des rythmes scolaires est maintenant engagée. Au nom du SE-Unsa de l'Hérault, je tenais à réaffirmer plusieurs points en vue du suivi des projets débutés cette année et de l'organisation de la rentrée 2014.

Dès aujourd'hui, la concertation doit être menée à l'échelon de chaque commune comme de chaque école, avec tous les partenaires de la communauté éducative (élus, parents, conseil général, enseignants, associations, animateurs). Les conseils de chaque école doivent être associés.

Pour le SE-Unsa, le dialogue doit permettre, dans le respect de toutes les dispositions réglementaires offertes, l'établissement de projets prenant en compte l'intérêt des enfants et des personnels.

Je vous demande donc de réunir le plus rapidement possible, le comité départemental de suivi des rythmes scolaires. Cela permettra une première analyse des projets des communes ayant mis en place la réforme à cette rentrée 2013 afin de mesurer les aspects positifs et les difficultés de mise en œuvre. Cela permettra aussi de mesurer l'avancée de la réflexion pour toutes les communes ayant repoussé d'un an leur entrée dans le dispositif.

Souhaitant la réussite de cette réforme et me tenant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame La Directrice Académique, à l'assurance de mon profond attachement au service public d'éducation.

Le secrétaire départemental du SE-Unsa 34

M.Vaïsse